

**Christophe Dufromont <cd.morganimmo@gmail.com>**

peb Rue du Banc de Sable

Nicolas Degallaix <nicolas.degallaix@gmail.com>
À : Christophe Dufromont <cd.morganimmo@gmail.com>

30 juin 2020 à 22:01

Bonjour monsieur Dufromont,

Après étude du dossier du Rue du Banc de Sable à Stambruges, je vous confirme que le plus gros potentiel d'amélioration énergétique se trouve dans l'isolation de la toiture.

Dans le cas d'un modification du volume chauffé protégé en aménagement le grenier non chauffé, le label du PEB diminuerait vers un label se situant entre C et D.

Comme vous le savez sûrement, la région wallonne et son administration octroi actuellement des primes énergies très importantes.

Dans le cas ici présent, les primes pour l'isolation de la toiture couvrirait jusqu'à 70% du coût total de l'isolation.

Afin de valider et de confirmer mon estimation, il est indispensable de réaliser un audit énergétique qui calcule précisément le montant des primes octroyées.

Étant moi-même auditeur, je reste à votre disposition pour toute question.

N'hésitez pas à revenir vers moi pour toute question.

Bien cordialement

Nicolas Degallaix

0474731164